

Appel de candidature

Commission Technique Provinciale (CTP)

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE D'ATHLÉTISME

MISSION

La Fédération québécoise d'athlétisme a pour mission de développer, encadrer et encourager la pratique de l'athlétisme au Québec en offrant une expérience enrichissante à tous les niveaux (initiation, récréation, compétition, haute performance).

VISION

En 2025, La Fédération québécoise d'athlétisme sera le leader incontournable de l'athlétisme au Québec et au Canada, permettant à tous ses membres de se développer à leur plein potentiel.

VALEURS

Les valeurs permettent de guider les actions et décisions des membres de la FQA au quotidien.

Respect

La FQA entend s'assurer que tous et chacun aient une attitude respectueuse et intègre. Ce respect s'exprime autant entre les membres et les partenaires qu'envers soi-même. Il s'exprime aussi dans le respect des responsabilités de chacun, des règlements, des engagements pris et de la diversité des individus.

Coopération

La FQA favorise le travail d'équipe et la synergie entre les différents partenaires et croit que cette attitude permet d'accomplir davantage. Elle est transparente et accessible pour ses membres.

Innovation

La FQA valorise la créativité et une attitude d'ouverture d'esprit. Elle privilégie le changement comme moyen d'évoluer, l'alignement sur les meilleures pratiques organisationnelles et accepte le risque de l'échec afin d'innover.

Excellence

Réussir est un état d'esprit. La FQA vise à ce que chacun puisse s'accomplir et atteindre son plein potentiel. Elle encourage la recherche d'amélioration continue, la rigueur d'exécution et le leadership sans complaisance pour atteindre les plus hauts objectifs.

APPEL DE CANDIDATURES – COMMISSION TECHNIQUE PROVINCIALE

La Fédération québécoise d'athlétisme (FQA) est présentement à la recherche de candidats d'expérience pour siéger au sein de la CTP à titre de leaders bénévoles.

STRUCTURE DE LA CTP (révision octobre 2018)

La CTP est composée de 13 personnes.

Exécutif. 7 personnes composent l'exécutif de la CTP.

- 3 entraîneurs élus lors de la réunion annuelle des entraîneurs dont absolument 1 femme;
- 3 représentants du bureau de la FQA (l'entraîneur-chef provincial, le directeur technique et le directeur général);
- 1 membre coopté choisi par les 6 autres membres de l'exécutif.

Quatre (4) leaders de groupes d'épreuves.

- Un (1) leader pour chacun des quatre (4) groupes d'épreuves (sprints & haies, endurance, sauts, lancers) est élu lors de la réunion annuelle des entraîneurs par les entraîneurs de chaque groupe d'épreuves.

Deux (2) leaders développement jeunesse.

- Deux (2) leaders développement jeunesse sont élus lors de la réunion annuelle des entraîneurs dont absolument 1 femme.

MANDAT GÉNÉRAL DE LA CTP

Les membres de la CTP sont responsables d'élaborer la vision, les orientations et le plan de développement des groupes d'épreuves et de travailler de concert avec l'entraîneur-chef provincial et le directeur technique afin d'atteindre les cibles identifiées.

Le mandat de la CTP sera lié à l'amélioration de l'offre de services par l'entremise de nos entraîneurs à nos athlètes du programme excellence;

Une attention particulière sera portée vers les athlètes ayant les meilleures possibilités de marquer des points (selon les normes du PSDE) sur la scène nationale et internationale.

EXÉCUTIF : principales responsabilités

1. Prioriser les projets visant à conduire les athlètes identifiés vers un palier supérieur de performance;
2. Décider de l'attribution des budgets du Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE);
3. Collaborer avec les leaders de groupes d'épreuves et les leaders développement jeunesse à l'élaboration des projets de développement;
4. Élaborer et adopter des critères de sélection pour les projets d'Équipes du Québec.

LEADERS DE GROUPES D'ÉPREUVES : principales responsabilités

1. Élaborer un plan contribuant au développement du haut niveau spécifique à la discipline;
2. Travailler avec les leaders développement jeunesse afin d'harmoniser le développement des catégories cadet – juvénile et junior – sénior;
3. Élaborer et recommander à la fédération les projets à soutenir financièrement en vue de leur priorisation par l'exécutif de la CTP;
4. Mettre en place le support nécessaire dans le groupe d'épreuves pour contribuer, par l'entremise des entraîneurs personnels des athlètes, à améliorer les conditions de développement des athlètes;
5. Développer des activités de perfectionnement des athlètes et entraîneurs de haut niveau et de développement;
6. Suivi des athlètes identifiés et leur entraîneur personnel en collaboration avec l'entraîneur-chef.

LEADERS DÉVELOPPEMENT JEUNESSE : principales responsabilités

1. Élaborer un plan contribuant au développement des athlètes de catégories cadet et juvénile;
2. Travailler avec les leaders de groupes d'épreuves afin d'harmoniser le développement des catégories cadet – juvénile et junior – sénior;
3. Élaborer et recommander à la fédération les projets à soutenir financièrement en vue de leur priorisation par l'exécutif de la CTP.

Tous les membres de la CTP sont responsables d'assister aux réunions, de se préparer adéquatement, de participer activement à la prise de décision et d'agir avec intégrité et de bonne foi, au mieux des intérêts de la FQA et de ses membres. Chaque membre doit être en contact régulier avec les entraîneurs de la FQA afin de prendre des décisions pertinentes pour le développement.

ÉLECTIONS

Les mandats de tous les membres élus ou cooptés de la CTP sont de 2 ans, renouvelables. Afin d'assurer une continuité dans les affaires de la CTP, la moitié des membres sont élus aux années paires et l'autre moitié aux années impaires.

Exécutif. 2 membres élus aux années paires. 1 membre élu et 1 membre coopté aux années impaires.

Leaders groupes d'épreuves. 2 leaders élus (sauts et lancers) aux années paires et 2 leaders élus (sprints/haies et endurance) aux années impaires.

Leaders développement jeunesse. 1 leader élu aux années paires et 1 leader élu aux années impaires.

Note. Pour les élections 2018, il y aura donc les élections suivantes :

- **Exécutif.** 2 membres élus pour 2 ans. 1 membre élu pour 1 an. 1 membre coopté pour 1 an. (Note : les membres recevant le plus de votes sont élus pour 2 ans).
- **Leaders groupes d'épreuves.** Leaders sauts et lancers élus pour 2 ans. Leader endurance élu pour 1 an. Marc-André Roy (sprints/haies) en poste pour 1 an encore (élu l'an dernier).
- **Leaders développement jeunesse.** 1 leader élu pour 2 ans et 1 leader élu pour 1 an. (Note : le membre recevant le plus de votes est élu 2 ans).

ENGAGEMENTS D'UN MEMBRE DE LA CTP

Le membre de la CTP s'engage à :

- Ne pas se placer dans une situation de conflit d'intérêts et à déclarer tout conflit d'intérêt réel ou apparent survenant en cours de mandat;
- Contribuer au développement de l'athlétisme en général et à ne pas avantager les athlètes de son club ou de son groupe d'épreuves;
- Respecter les lois, les règles et les procédures de la FQA;
- À investir le temps nécessaire, tout au long du mandat, pour acquérir une connaissance des particularités de fonctionnement de la FQA;
- À consacrer le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis à la CTP.

Disponibilité requise. La CTP se réunit environ 6 fois par année (habituellement en soirée). Des suivis réguliers (par téléphone ou courriel) sont nécessaires entre les réunions. Il faut prévoir une période de préparation avant chaque rencontre.

Les membres de la CTP doivent pouvoir jumeler à la fois des savoir-être à des expériences et réalisations professionnelles :

Savoir-être

- Intégrité;
- Volonté de contribuer activement;
- Bon jugement;
- Perspective stratégique de développement;
- Volonté d'apprendre et d'apporter des changements;
- Démontrer une ouverture d'esprit;
- Démontrer l'habileté de travailler en équipe.

Expériences et réalisations professionnelles

- Avoir une expérience pertinente à titre d'entraîneur avec des athlètes de haut niveau ou de développement en chemin vers le haut niveau;
- Avoir une expérience en mise sur pied d'activités de développement des athlètes et des entraîneurs;
- Avoir une expérience qui permet d'analyser et de comprendre des problèmes complexes et de donner des conseils judicieux et réfléchis.

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

Veillez fournir les documents suivants :

- Bulletin de mise en candidature (ci-joint) dûment complété;
- Une lettre (maximum 1 page) démontrant votre intérêt et les priorités à mettre de l'avant dans votre groupe d'épreuves au cours des deux prochaines années;
- Votre curriculum vitae.

Veillez faire parvenir votre candidature et tous les documents requis à Félix-Antoine Lapointe falapointe@athletisme.qc.ca; entraîneur-chef Équipes du Québec **avant le jeudi 8 novembre à 16h.**

ÉLECTIONS DES ENTRAÎNEURS SUR LA CTP

Les entraîneurs présentement membres de la Commission Technique Provinciale (CTP) sont :

<i>Exécutif</i>	<i>Leaders de groupe d'épreuves</i>
Félix-Antoine Lapointe	Sprint & haies – Marc-André Roy
Luc Lafrance	Endurance – John Lofranco
Alfredo Villar-Sbaffi	Sauts – Daniel St-Hilaire
	Lancers – Frédérick Pouzy

Si vous souhaitez poser votre candidature pour un poste au sein de l'exécutif, à titre de leader d'un groupe d'épreuves (sauf sprint/haies qui n'est pas en élection cette année) ou de leader développement jeunesse, vous devez le faire au moyen du formulaire disponible à la page suivante.

Pour plus de détails sur la CTP et le rôle qu'elle exerce, écrivez à ichapdelaine@athletisme.qc.ca.

BULLETIN DE CANDIDATURE POUR UN POSTE SUR LA CTP

EXÉCUTIF

À compléter uniquement si vous posez votre candidature au sein de L'EXÉCUTIF.
(3 postes disponibles).

Je pose ma candidature pour un poste sur l'EXÉCUTIF Oui Non

Je pose ma candidature pour un poste sur l'EXÉCUTIF
(poste réservé à une entraîneure féminin) Oui Non

LEADER DE GROUPE D'ÉPREUVES

À compléter uniquement si vous posez votre candidature à titre de LEADER D'UN
GROUPE D'ÉPREUVES.

Je pose ma candidature au poste de **Leader en « SAUTS »** Oui Non

Je pose ma candidature au poste de **Leader en « LANCERS »** Oui Non

Je pose ma candidature au poste de **Leader en « ENDURANCE »** Oui Non

LEADER DÉVELOPPEMENT JEUNESSE

À compléter uniquement si vous posez votre candidature à titre de LEADER
DÉVELOPPEMENT JEUNESSE. (2 postes disponibles).

Je pose ma candidature au poste de **Leader développement jeunesse** Oui Non

Je pose ma candidature au poste de **Leader développement jeunesse** Oui Non
(poste réservé à une entraîneure féminin).

Veillez faire parvenir votre candidature et tous les documents requis à :
Félix-Antoine Lapointe falapointe@athletisme.qc.ca ; entraîneur-chef Équipes du Québec
avant le jeudi 8 novembre à 16h.